



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 36

Votants : 45

N° CC2023-08-10

OBJET :

**RECRUTEMENT
TEMPORAIRE D'AGENTS
CONTRACTUELS SUR
DES EMPLOIS NON
PERMANENTS
(MODIFICATION)**

L'an deux mille vingt-trois, le 31 octobre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 25 octobre 2023 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Jacqueline DUBOISSET ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelise DURON ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Patrick GIDEL ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; René POUILLE ; Christophe SARRE ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sabine MICHEL ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Gilles GOUYON ayant donné procuration à Bernard FAVIER ; Bernard GRAND ayant donné procuration à Christian JEROME ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Valérie ROCHE ayant donné procuration à Christian JOUHET ; Jean-Marc SAUTERAU ayant donné procuration à René POUILLE ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Excusés remplacés par le suppléant : Michel BANCAREL remplacé par Patricia ROSSIGNOL ; Bernard DUVERGER remplacé par Daniel CHARRAUX ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : François BRUNET ; Marc BEAUMONT ; Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Robert DUBUIS ; Bernadette GOURSON ; Pascale JEAN ; David SABY

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

AR Prefecture

063-200072080-20231031-CC20230810-DE
Reçu le 14/11/2023

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L332-23 autorisant les collectivités territoriales à recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à :

- 1° : un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois, pouvant être renouvelé dans la limite de cette durée maximale au cours d'une période de 18 mois consécutifs ;
- 2° : un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de six mois, pouvant être renouvelé dans la limite de cette durée maximale au cours d'une période de douze mois consécutifs.

Vu la délibération n° 14 du 11 avril 2017 prévoyant la modification du tableau des effectifs et le recrutement temporaire d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour la Communauté de communes,

Considérant que pour les besoins de la Communauté de communes, il est également nécessaire de recruter :

- 4 agents contractuels article L332-23 1° de la loi précitée ;
- 4 agents contractuels article L332-23 2° de la loi précitée.

Au maximum en équivalent temps plein.

Propose au Conseil Communautaire :

- De modifier la délibération n°14 du 11 avril 2017 susvisée ;
- D'autoriser le Président à procéder aux recrutements sus-décrits dans la limite des crédits inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux recrutements ci-dessus énumérés.
- Charge M. le Président de la publication et de l'exécution de cette décision.

.....

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint-Eloy-les-Mines, le 31 octobre 2023.

Le Président

Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes